

Mutuelle qui réclame un indu.

Par **Julien sebastien**, le **08/06/2017** à **13:27**

Bonjour, voila l'histoire: fin juillet 2016, fin de contra cdd,je signe un papier pour la mutuelle (mutuelle d'entreprise)qui reconduit pour 9 mois l'assurance (donc jusqu'en avril 2017). Décembre 2016 il m'envoie une nouvelle carte d'assuré. Janvier 2017 je refait des lunette j'appel la mutuelle pour savoir si j'ai droit,on me dit oui. L'opticien appel a son tour pour savoir si j'ai droit et combien, on lui confirme et on lui dit le montant max de mets remboursement.Je fait donc commende et tout se passe normalement. Deux mois plus tard voila qu'il me demande le remboursement de ses frais. C'est une blague! Que faire surtout que mon dossier est passé au service contentieux.

AU SECOURS!!!

Cordialement.